

traitement au sanatorium. Mais ne vaut-il pas mieux que le tuberculeux perde six mois pour se guérir définitivement, plutôt que de mourir et de laisser pour tout de bon sa famille dans la misère ?

Le Dr Pratt a montré les résultats obtenus dans une classe de 29 patients. Un d'entre eux, un barbier, sortit au bout de cinq mois apparemment guéri. Il n'aurait probablement plus eu de récurrence, mais il se remit à son travail, travaillant douze heures tous les jours et dix-huit heures le samedi. A ce train-là, l'amélioration ne pouvait se maintenir et le barbier dut revenir à la classe. Une fois remis en liberté, cependant, il fut plus prudent et aujourd'hui il semble définitivement guéri.

Trois cas refusés comme trop avancés par les sanatoriums ont été sauvés. C'étaient des pauvres gens qui n'avaient qu'un mince salaire.

Le mari et la femme, malades de phtisie, cinq enfants à la maison sans un morceau de pain, voilà un autre exemple donné par le Dr Pratt. Le mari a passé six mois sous une tente sur le toit de la maison, il est guéri ; la femme est en voie de guérison chez une dame de la banlieue de Boston où elle a été placée avec ses enfants. Un juif russe, tuberculeux avancé, qui vivait dans une maison surpeuplée, passe aussi six mois sur le toit ; il est aujourd'hui guéri et en passe de s'enrichir par son commerce.

Un pauvre nègre considéré comme incurable obtient de son propriétaire qu'il lui fasse un balcon en bois sur lequel il passe six mois. Ses parents et ses amis venaient rire de lui et il aurait abandonné son traitement sans les conseils d'une infirmière qui venait le visiter une fois par semaine : il est aujourd'hui guéri.

Si nous ajoutons que les autorités municipales de Boston, qui ressemblent en cela à celles de beaucoup d'autres villes, avaient refusé toute aide pécuniaire au Dr Pratt, convaincues qu'elles étaient que tout cela était une histoire à dormir debout, on ne peut qu'applaudir à cette œuvre de dévouement.

AU CANADA

EXPOSE D'UN PLAN DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE AU CANADA, (par Mme Fiedler, déléguée du gouvernement français).

Tout en constatant que nous avons au Canada, 38 associations antituberculeuses, 12 sanatoriums et 4 dispensaires, Mme Fiedler croit que c'est insuffisant, malgré l'habileté universellement reconnue de ses médecins.

Ce qui importe de fonder avant tout au Canada, c'est un Comité Central, comme en Allemagne, qui pourrait être composé comme suit : un président, un secrétaire général et les délégués des provinces, des institutions d'assurance, des caisses d'épargne, des médecins, des économistes, des philanthropes. Le comité central ne fonde pas de sanatoriums, mais il en provoque la création, il aide à trouver des fonds, il provoque des sub-

ventions, il assure le budget des dépenses, etc. Il fournit des plans, engage même des médecins directeurs ou consultants et des infirmiers.

Ses dépenses sont payées au moyen de la cotisation individuelle ou collection des membres, les villes et les provinces payant par année de \$100 à \$200, les associations, une somme moindre, les industriels ou chefs d'entreprise, une autre somme, les particuliers, \$5 par année.

Le comité central canadien aiderait à la fondation de dispensaires dans chaque ville, chaque village, chaque hameau, de sanatoriums pour les candidats à la tuberculose semblables à celui de Saint-Agathe, de sanatoriums pour les tuberculeux avancés, d'asiles pour les tuberculeux inguérissables.

Il pousserait à la fondation de stations agricoles où seraient admis les convalescents à qui il faut du travail en plein air, avec leur famille, le produit de leur travail payant leur entretien. Il aiderait à la fondation de camps d'été en dehors des villes ou de bateaux-sanatoriums comme aux États-Unis.

Des sociétés d'enseignement des règles de l'hygiène devraient surgir partout ; partout on devrait distribuer des brochures traitant de ces règles. C'est surtout à l'école qu'il faut commencer, par l'inspection médicale, par l'examen des maîtres et des institutrices.

En terminant, Mme Fiedler expose le plan suivant ; la fondation, dans les Laurentides, d'un sanatorium pour les cas de début de la tuberculose, pour ceux qu'on est certain de guérir. Les frais de construction et de fonctionnement seraient supportés par toutes les associations intéressées. Ce sanatorium consisterait en un pavillon central où se trouveraient les services administratifs, le cabinet du médecin, la pharmacie, la cuisine, la salle à manger, le salon, la bibliothèque. Ce pavillon coûterait \$20,000 au gouvernement fédéral ou provincial ou à tout philanthrope qui voudrait contribuer à la salubrité publique. Autour du pavillon central se grouperaient des petits pavillons appartenant chacun à une ville ou à une association qui en supporterait les frais, soient environ \$4000 par pavillon pour 10 patients.

" Je place, dit Mme Fiedler, cette idée sous le patronage de la Ligue Antituberculeuse, des universités de cette ville, des sociétés médicales de l'honorable M. Guin et de son gouvernement.

A MONTRÉAL

LA LIGUE ANTITUBERCULEUSE DE MONTRÉAL, (par le Dr Hamilton, membre de la Ligue.

Le conférencier a d'abord montré ce qu'a fait la Ligue Antituberculeuse depuis sa fondation le 29 novembre 1902 ou plutôt depuis la formation de son comité général en juin 1903. Depuis ce temps elle a fait surveiller 11,005 patients à qui elle a fourni soit des soins, soit des vêtements, soit de la nourriture. L'inspecteur prêté par